



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 11 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Fichiers de données toponymiques et nomenclatures
géographiques : services de données, logiciels de gestion
des données et produits numériques (par exemple,
nomenclatures toponymiques et services Web)**

Rapport sur le nouveau système néo-zélandais de gestion des données toponymiques

Résumé**

Le rapport décrit à grands traits le nouveau système néo-zélandais de gestion des données toponymiques, qui sera lancé avant la fin de 2012 en tant qu'application Web et fournira des données brutes par le truchement du service Land Information New Zealand (<http://data.linz.govt.nz/>).

Le Conseil néo-zélandais des noms géographiques (Ngā Pou Taunaha o Aotearoa), organe responsable de la toponymie en Nouvelle-Zélande, contrôle la modification, l'assignation, l'adoption, l'approbation, la validation et l'abandon des noms géographiques en vérifiant que les informations relatives à ces noms font autorité, correspondent aux normes et sont exactes, cohérentes, accessibles et complètes.

Afin de mieux s'acquitter de sa mission et pour se conformer à la loi de 2008 qui le concerne, le Conseil néo-zélandais des noms géographiques élabore actuellement un système de gestion des données toponymiques moderne, respectant les normes, permettant de gérer efficacement les toponymes officiels et officieux et de les rendre accessibles et faisant de ces noms un ensemble de données géospatiales reconnu dans toutes les infrastructures de données spatiales.

Le nouveau système (qui remplacera un certain nombre de répertoires sur tableurs) permettra d'accroître l'utilisation des noms officiels par les organisations directement concernées par ces noms, et par d'autres entités susceptibles de

* E/CONF.101/1.

** Le rapport, établi par Wendy Shaw, secrétaire du Conseil néo-zélandais des noms géographiques, peut être consulté *in extenso* dans la langue d'origine à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.



valoriser l'information et de la diffuser en tant qu'élément essentiel et fiable d'autres ensembles de données, ce qui améliorera les prestations gouvernementales et la situation économique de la Nouvelle-Zélande et contribuera à situer avec précision les lieux et à cerner leurs limites, ainsi qu'à préserver le patrimoine et la culture.
